



REFORMES EFFECTIVES

FOCUS DOING BUSINESS 2018

Création d'entreprise : Démarche en ligne et coût réduit

- Automatisation de la soumission des dossiers par les notaires au BCE/APIX et au RCCM de Pikine via orbus-entreprise.sn
 - Enregistrement et création dans les 6H
- Encadrement des émoluments des notaires en matière de constitution de Société à Responsabilité Limitée (SARL) : Décret 2017-596 du 24 avril 2017
 - 20.000 FCFA pour un capital compris entre 0 et 500 mille FCFA
 - 70.000 FCFA pour un capital compris entre 500 mille et 5 millions FCFA
 - 130.000 FCFA pour un capital compris entre 5 et 8 millions FCFA
- Suppression des droits de timbre pour l'enregistrement des statuts de la SARL

Transfert de propriété : Délais et coûts réduits, documents d'information en ligne

- Délai médian de 30 jours pour le transfert de propriété
 - Encadrement des délais de publication au livre foncier
- Baisse des coûts: de 10,2% à 8% de la valeur du bien
 - Droits d'enregistrement à 5%
 - Avènement d'un régime incitatif en faveur des PME pour l'achat/vente d'un bien immobilier d'une valeur inférieure ou égale à 40 millions FCFA
 - Un régime Forfait pour les notaires
 - Réduction des frais de publicité foncière

Exécution des contrats : Une justice commerciale plus autonome et diligente

- Délai d'exécution des contrats réduit de 780 à 550 jours
 - Meilleure organisation et management des procès avec l'opérationnalisation de la nouvelle carte judiciaire
 - Possibilité de saisine directe du juge sans passer par l'étape d'assignation pour un montant inférieur à 2 millions de FCFA
- Possibilités de jugement à l'amiable des contentieux (médiation, conciliation et arbitrage) : Commission Nationale de la Médiation et de la Conciliation ; Observatoire de la Qualité des Services Financiers ; Chambre Arbitrale et de Médiation de Dakar ; Maison de Justice ; Centre de l'interprofession libérale
- Avènement des tribunaux de commerce

Permis de construction et de raccordements : Démarches simplifiées et délais réduits

- Guichets dédiés entreprise pour les raccordements à l'eau et aux égouts
 - Délai médian de raccordement à l'égout (ONAS) inférieur à 40 jours
 - Délai médian de raccordement à l'eau (SDE) 20 jours au plus
- Dépôt traitement et suivi en ligne de demande d'autorisation de construire, de certificat d'urbanisme et de certificat de conformité en ligne sur la plateforme TELEDAC : teledac.gouv.sn

Accès au Crédit et Règlement de l'insolvabilité : Plus de Facilités

- Possibilité d'inscription des sûretés réelles sur seninfogreffe.sn : plus de 250 milliards de crédits alloués aux PME en contrepartie de garantie meuble en 2016
- Bureau d'information sur le Crédit infos@bic-uemoa.com
- Règlement préventif simplifié pour les PME
- Encadrement de la durée des procédures collectives
- Mise en place d'une procédure dite de conciliation pour les PME

Raccordement à l'électricité : coûts réduits et plus grande fiabilité du réseau

- Baisse du prix de l'électricité à 10%
- Réduction considérable du nombre et de la durée des coupures
- Nombre de coupures « SAIFI » par < à 50 ; durée de coupure « SAIDI » < à 100H
- Délai de branchement Guichet unique. SENELEC réduit à 49 jours pour les entreprises raccordées (140KVA)
- Barème des tarifs <http://www.senelec.sn/images/tarifsdu1eraout09b.pdf>

Commerce transfrontalier : Système de prix simplifié et coût réduits

- Adoption d'un système de facturation à la boîte à 6 catégories
- Paiement simplifié des frais et redevances perçus par les douanes grâce au ticket libératoire
- Démarche de pré-douanement et dédouanement en ligne via ORBUS et GAINDE
- Guichet Unique commerce extérieur (opération d'enlèvement)

Paiement des taxes : démarches et documents accessibles : csfe.dgld.sn/etax

- Déclaration et paiement TVA via e-tax à la demande pour les PME
- Délai remboursement TVA encadré
- Centre d'appel pour informer et recueillir les avis des contribuables 800 11 11

UNE ADMINISTRATION EFFICACE
POUR LE BIEN-ÊTRE DES USAGERS

APIX